

# Vianne : Laroche et le Jasmin d'Argent

## Sud-ouest

Par Georges Longueville

Publié le 12/07/2024 à 15h43.

Le Jasmin d'Argent est une société littéraire créée en 1920 par Jacques Amblard, avocat au barreau d'Agen. Ce dernier avait la volonté de trouver de nouveaux talents et de leur ouvrir les portes du monde littéraire. Jacques a alors demandé à Marcel Prévost, qui avait élu domicile au château Laroche à Vianne, de parrainer le Jasmin. Il l'a tellement bien fait que beaucoup lui attribuèrent, à tort, la présidence de celui-ci.

En octobre 1920, un jury de quatre personnes, pour le premier concours organisé, a eu à choisir entre 94 poèmes en langue française et 86 en langue occitane. Il était réservé à tous les poèmes français ou gascon du Lot-et-Garonne, Lot, Gers, Landes, Gironde, Dordogne et Tarn-et-Garonne. Marcel Prévost présidait la section langue française, Fernand de Lacaze, la section occitane.

Jacques devenu propriétaire à Vianne, a su mêler les arts : architectural, littéraire et mondain dans ce château de Laroche, qui lui doit aujourd'hui son aspect pluristyle. C'est donc tout naturellement que le Jasmin d'Argent, présidé aujourd'hui par Caroline Calippe Lebaille, et les Vieilles maisons françaises, autour de son délégué départemental, Eric Le Moine, ont choisi de mettre en valeur la propriété viannaise et son académicien résident.

Vendredi 5 juillet, 50 héritiers de familles ayant participé à la vie du Jasmin, étaient les invités de Michèle et Bernard Barret, les propriétaires actuels du château. Historien dans l'âme, Bernard est devenu, au gré de ses recherches, l'un des Viannais connaissant le plus la bastide. À partir de la géopolitique moyenâgeuse, il décrit l'évolution de Laroche, depuis la simple tour de guet jusqu'au château que Marcel Prévost a transformé selon ses goûts.

Dans un second temps, il s'est intéressé au personnage, à la vie mondaine du château et à son implication au Jasmin d'Argent. Laroche est devenu un lieu de culture et de Fêtes du jasmin. C'est ici que le jury du prix annuel s'est réuni pour délibérer ou... valider, après mise à l'épreuve, Sabine Sicot, jeune poète de 12 ans couronnée en 1924.